ENTREPRISE : Comment déposer un devis dans une FTM (Fiche de Travaux Modificatifs) ?

Matthew WRAY - 2025-08-20 - Financial Management
Note

Ressources supplémentaires :

ENTREPRISE - GF - Tutoriel vidéo : déposer un devis dans une fiche de travaux modificatifs (FTM)

Quand la MOE créé une FTM (Fiche de Travaux Modificatifs) il y a d'abord la phase ETUDE (où les bureaux d'études ajoute ce qui est nécessaire au chiffrage).

Dès la phase Chiffrage lancée, vous pouvez télécharger le descriptif de la fiche ainsi que les pièces études (entourés en jaune) directement depuis la liste des FTM :

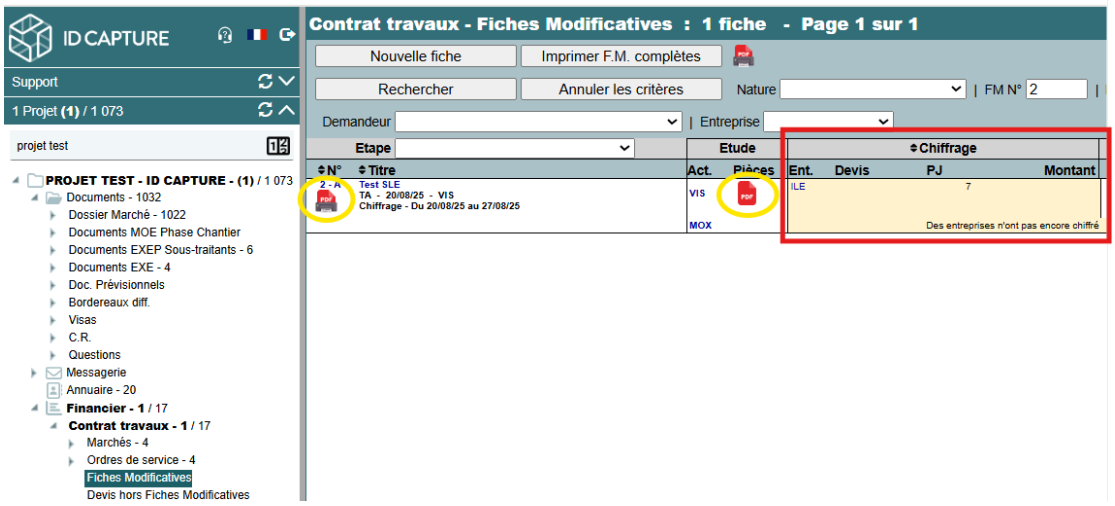

C'est à partir de cette phase que vous allez être notifié dans votre journal d'information par email de la création de la FTM et d'une demande de dépôt de devis.

Pour déposer vous devis, vous pouvez soit ouvrir la FTM en cliquant sur son titre et descendre jusqu'à votre cadre de dépôt, soit cliquer sur le chiffre en regard de votre trigramme dans la colonne Chiffrage (encadré en rouge ci-dessus) : la page de la FTM sera automatiquement positionnée en dépôt de devis.
Bon à savoir : le chiffre, s'il est en noir indique le nombre de jours restant avant expiration du délai de chiffrage. En rouge, il s'agit du nombre de jours de retard.

Pour déposer votre devis, vous devez renseigner les informations de la fenêtre de dépôt :

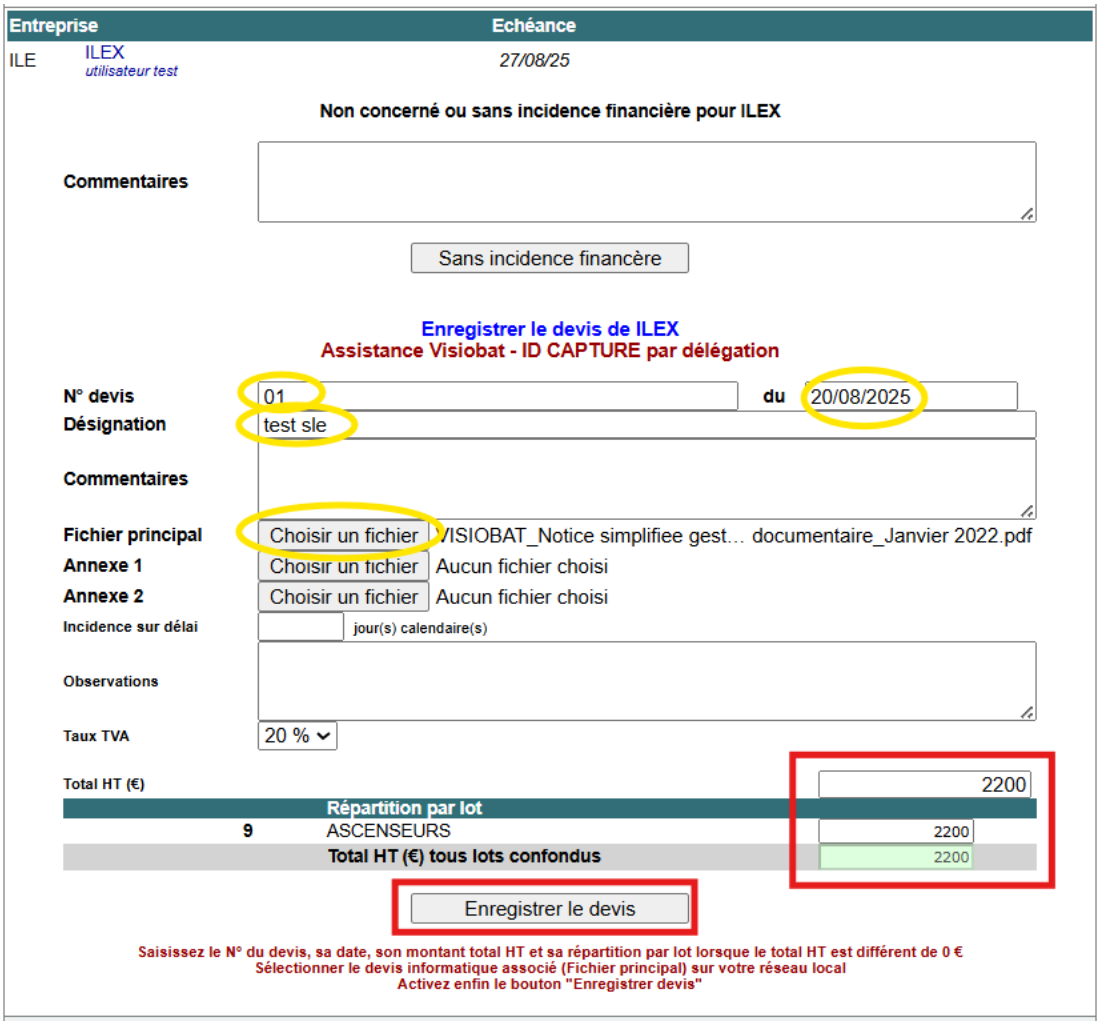

- **N°**, **Date** et **Désignation** du devis sont **obligatoires**
- Au moins un fichier joint peut être requis (selon paramétrage)
- Si vous êtes titulaire de plusieurs lots, vous devrez renseigner
  - le total
  - la répartition par lot (pour au moins un lot)
  - **NB** : si vous saisissez 0 (zéro) sur une ligne, un Ordre de Service à zéro sera attendu pour ce lot. Si aucun travaux n'est à faire sur ce lot, laissez la zone vide.
    La **zone à fond rouge** en bas affichera le total calculé à chaque saisie validée (cliquez en dehors de la zone, ou tapez Tab ou Entrée pour la valider). Elle devient verte lorsque le total saisi est égal au total des lignes par lot :

Bon à savoir :

Sur certains projets, il est possible de déposer des devis lorsque la MOE vous sollicite sans avoir lancé de chiffrage via une FTM. Notez que les demandes via FTM restent prioritaires : avant de chiffrer hors FTM, vérifiez bien qu'aucune Fiche de Travaux Modificatifs n'est en attente d'un devis de votre part sur le même sujet.

Pour en savoir plus, consultez notre article ci-dessous :

ENTREPRISE - Comment déposer un devis hors Fiches Modificatives ?